**COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL du 24 JUILLET 2020**

Ouverture de séance à 20h35

11 présents + Mme Sylvie CAUSSE, secrétaire de mairie

1. **BUDGETS PRIMITIFS 2020**

Présentation par Alexandre Vigne, maire, du résultat de fonctionnement.

Reste à réaliser : l’achat de la boulangerie, et l’éclairage public à Montjardin.

Total des dépenses de fonctionnement cumulées =928 336,00€

Dont virement à la section investissement = 300 000€.

Les recettes de fonctionnement sont affectées.

Les recettes d’investissement :

On a des travaux à réaliser mais on démarre le mandat avec des facilités de budget positif.

Dépenses d’investissement :

Un lampadaire est demandé en supplément à Montjardin (pour M.Balme ?)

Dépenses et recettes sont à l’équilibre : 1 145 400,00€.

**Détails des chapitres d’opérations d’équipement.**

Il faut toujours ouvrir une opération d’équipements, en prévision d’impondérables.

Ex : si une chaudière claque ou que le C15 nous lâche.

1. **Opération d’équipement N° 106 :** achat de terrain des Mazes, en fonction de la préemption du terrain de l’évêché ;

* Pour réaliser une petite station d’épuration, à l’entrée des Mazes ;
* Négociations en cours avec Patrick Libourel, pour le terrain des Mazes ;

1. **Extension du réseau EDF :** en prévision des branchements ; le SMEG participera à l’électrification du lotissement.
2. **Voirie :** marché à bons de commande ; le marché à bons de commande couvrira 4 années , (fermes, rues) ; il permettra de réparer les rues en attendant la finition de la place, pour une meilleure harmonisation de l’ensemble.
3. **Rénovation des 8 gites :** budget prévisionnel pour honoraires possible.
4. **Requalification de la place de la mairie et de l’église :** l’entretien de l’église est à la charge de la mairie, pour le bâti extérieur (toitures, murs) mais l’entretien intérieur est à la charge de l’association diocésaine de Lanuejols.
5. **Aménagement d’un espace Poste-** **Médiathèque :** Bilan d’activité à demander à Nathalie B. pour l’usage de la bibliothèque ;
6. **EMPRUNTS de la commune de Lanuejols :**

* Centre de formation, jusqu’en mars 2028
* Boulangerie, jusqu’en mars 2040
* Lotissement
* Station service

1. Lotissement Communal :

* Fonctionnement : 187 849,00€ ; Le panneau de publicité est posé ; il reste à contacter ENEDIS pour l’enfouissement des lignes. Les parcelles sont cadastrées et tout est prêt.
* Investissement : pour fixer le prix des parcelles, il faut attendre l’ensemble du coût ; Un règlement intérieur doit être élaboré pour que les parcelles soient vendues, selon un règlement intérieur du Lotissement Le Countal. Il serait judicieux en cas de manœuvres de spéculation, avec aucune population qui s’y installe en habitation principale, ou construction sur un certain laps de temps ;Il est important de demander la légalité de ce règlement et de consulter Olivier Arnal à ce sujet.

1. Station service : avec la période du confinement, il est constaté une baisse des consommations et une baisse des prix du pétrole ; l’emprunt court jusqu’en juillet 2021 ; Nathalie B. est rémunérée une heure par semaine pour gérer l’affichage des prix et le fonctionnement de la station.
2. CCAS de Lanuejols :

* des indemnités ont été distribuées aux commerçants de Lanuejols, par mandats envoyés à la Trésorerie, mais toujours en attente de la réponse de la Préfecture. Mais ces aides au secteur privé ne sont pas légales (la préfecture ferme les yeux, mais ne nous couvrira pas)
* Un impayé de cantine : c’est l’assistante sociale du secteur pour le primaire qui doit voir la famille et évaluer leurs difficultés, mais seulement s’ils sont demandeurs ; Alexandre Vigne a vu le compagnon mais celui-ci n’a pas donné suite : un courrier sera envoyé pour rencontrer les 2 parents ; la dette s’élève à 1000€, à ce jour. Le CCAS peut revenir sur le non paiement d’une dette, mais ce ne doit pas être généralisé ni systématique. La question se pose de savoir quelle position doit adopter la commune si les enfants sont remis à la cantine en septembre ; il faut réfléchir à une participation de la mairie et une aide du CCAS mais un reste à charge est à exiger de la famille.

1. Assainissement Collectif : 2 programmes :

* Les Mazes-La Mouline
* le collectif avec la station d’épuration
* et travaux d’investissement restants : la rue du Barry ; ce sont les agents communaux qui ont réalisés les travaux d’assainissement ;

1. Budget de Fonctionnement : Evelyne FURTOSS-PASTORE signale : une visite médicale (et pharmacie) était prévue mais le contrat n’a pas pu être réalisé en raison de l’épidémie de COVID-19.

La commune de Lanuejols subventionne à 50% les dépenses des repas des enfants allant à Trèves ; pour le fonctionnement de la cuisine de Lanuejols, il serait intéressant de proposer à Camprieu, qu’ils prennent leurs repas de l’école, avec notre cuisine communale.

Question : qui assure l’entretien de la voiture électrique qui est utilisée par Véronique Garcia pour le portage des repas ?

Propreté des véhicules : le camion est passé au contrôle technique, des travaux complémentaires ont été faits par le garagiste, un sifflement est signalé après cette intervention : on pourrait envisager de changer de garagiste, car aucun contrat ne nous lie avec lui ; → personne n’est opposé au changement de garagiste.

1. **VOTES :**

* AFFECTATION DU RESULTAT : **voté à l’unanimité**.
* BUDGET PRINCIPAL **: voté à l’unanimité**
* INVESTISSEMENTS : Lotissement, station service, CCAS, Assainissement collectif : **voté à l’unanimité**

Alexandre Vigne remercie le Conseil Municipal pour sa confiance.

**Remarque de Mathieu EVESQUE :** Pour la cuisine, on était en déficit l’an dernier ; qu’en est-il ?

Réponse de Sylvie CAUSSE : ce sera pire cette année, en raison du COVID 19 ; les salaires ont été versés intégralement ; la CAF a versé une indemnité dérisoire.

1. **SUBVENTIONS 2020 aux associations : en gras les subventions accordées ;**

* COMITE des FETES : **2500 €** pour le RAM DAM NIGHT
* AMICALE des pompiers, renouvelée en systématique **: 500€**
* AMICALE des écoles :
* ART’REVES : **200€**
* FOYER de ski de fond-Saut et SKI CLUB du Mt AIGOUAL : il faut encourager l’école à organiser des mercredis de ski et que la demande soit faite à la commune pour subventionner le transport en bus.
* ASSOCIATION CULTURE AIGOUAL : cinéclub ; **300€** ; leur demander de programmer plus de films.
* ASSOCIATION T’AIR de REVES : rallye, ponctuel, avec apéritif dans la salle des fêtes de St Jean et école de Trèves. Un diaporama post rallye aurait été le bienvenu.
* LES ESCAMBARLES : brevet de randonnée ; aura lieu le 13 septembre 2020 : ~~20€ de soutien ou~~ **40€ avec flyer**
* MEYRUEIS TENNIS CLUB : Rien. demande de renouvellement : aucun participant→Lanuejols n’a jamais rien donné. Les installations sportives existantes sur la commune sont délabrées et à l’abandon→ à revoir lors d’un autre conseil municipal.

**Remarque d’Evelyne F.P :** il faudrait obtenir l’an prochain, un bilan d’activité des différentes associations subventionnées.

1. **COMPTE EPARGNE TEMPS /salariés communaux :**

Ceux qui n’ont pas soldés leurs congés peuvent les reporter sur leur CET ;

**VOTE : à l’unanimité**.

1. **CONVENTION d’assistance technique pour l’Assainissement** avec le Conseil Départemental :

Remarque : le canal de rejet des eaux de la station doit être récuré ; réponse : ça a été fait .

**VOTE : à l’unanimité.**

1. **DELEGATION au MAIRE :**

**VOTE : à l’unanimité.**

1. **Désignation des délégués et référents** **/ DELEGATIONS :**

**CAUE :** Alexandre Vigne et Hervé Monteils

**CNAS :** Alexandre Vigne et Sylvie Causse-Boyer

**STATION SERVICE :** EM

**COVID 19 :** Evelyne Furtoss-Pastore et Géraldine Trong

**CORRESPONDANT DEFENSE:** Alexandre Vigne et Hervé Monteils

**NATURA 2000 :** Virginie Boyne et Alexandre Vigne

**PARC NATUREL des CEVENNES :** Alexandre Vigne et Virginie Boyne

**SAGE Tarn Amont :** gestion basin, Stéphane Germain et François Teissier

Les autres délégations seront décidées aux prochains conseils municipaux.

1. **POINT sur l’Ecole ;**

* Ecole de Trèves= 21 élèves
* Ecole de Lanuejols : 22 élèves

Tous les projets éducatifs ont été reportés à l’an prochain ;

Carole était payée par la mairie, pour le ménage (protocole sanitaire COVID 19) : elle n’a pas la fonction d’ATSEM ;

Il faudrait organiser une réunion de rentrée pour élaborer un mode de fonctionnement, pour les cantines des écoles.

Piscine : tous les enfants doivent savoir nager en entrant en 6ème; les institutrices vont se renseigner ; à Millau, cela pourrait être envisagé en commun avec l’école de Veyreau. Il existe un stage individuel gratuit sur Millau.

Des travaux importants doivent être faits pour les toilettes des garçons, en l’école de Lanuejols.

Menu sans viande : résistance communale.

1. **Point sur la COMMUNAUTE DES COMMUNES :**

Le budget sera voté la semaine prochaine ;

Il y a de nombreux nouveaux élus à la COM COM : les informations nous seront adressées au fur et à mesure par Alexandre Vigne.

Concernant le syndicat de l’EAU, la compétence est gardée ; pour la présidence, Stéphane Germain est pressenti si élu. Une subdélégation sera accordée aux communes pour la gestion technique et matérielle.

La loi étant encore plus compliquée, cela devient une véritable usine à gaz. On aura 4 délégués pour Lanuejols car il existe 2 captages d’eau sur la commune.

Points noirs :

* L’Agence de l’Eau fait « chanter » le Syndicat de l’Eau…
* Il faudrait reminéraliser l’eau de la Canal
* Le prix de l’eau va-t-elle augmenter en raison des travaux de La Tride ?
* Forage fait : pas de pompes, pas de bâtiments, pas d’électricité ; une étude patrimoniale sera bientôt réalisée
* Sur Meyrueis, c’est dramatique : ils n’ont pas une bonne connaissance de leur réseau, qui plus est une véritable passoire …

***Demander à Stéphane Germain un Compte rendu plus détaillé de son intervention sur Le Syndicat de l’Eau, lors du CM…***

1. **Point sur le projet de médiathèque :**

Alexandre V. a rencontré l’équipe d’HABITAT du GARD, en vue d’une requalification du Rez de chaussée du Château, qui pourrait être utilisé en médiathèque. Les logements ont été rénovés sur un étage.

Un pôle médiathèque proche de l’école et la crèche serait intéressant : une étude est à faire pour déplacer la médiathèque au Rez de chaussée du château. Nathalie Bertot se dit satisfaite d’avoir de multi activités, dans l’organigramme de son poste. Cela permettrait aussi à Sylvie Causse d’avoir un bureau supplémentaire en mairie, de manière à pouvoir s’isoler pour faire le budget. Le coût doit être discuté avec Habitat du Gard ; un certain nombre de questions reste en suspens ; on peut récupérer de l’espace avec l’appartement libéré par Véronique Garcia, pour une plus grande zone culturelle.

On a un peu de temps pour étudier et explorer les possibilités, avant de demander des subventions, en temps et heure.

On pourrait envisager des possibilités d’expositions culturelles au Château.

L’architecte est emballée par les projets, mais elle ne veut pas signer de convention avant, ni suivre les travaux.

Une création de commission au sujet du devenir des HLM est à monter avec Alexandre V. Une équipe de Lanuejols doit réfléchir aux hypothèses, interroger la DRAC, et si Habitat du Gard était favorable, il faudrait chiffrer le coût des travaux et interroger sur la légalité du projet.

1. **La fibre** arrivera à Lanuejols ;

Le président BOUAD a annoncé hier que l’ensemble du département du Gard sera connecté à la fibre, à terme.

Des perspectives sont à réfléchir.

1. **Droit de préemption urbain**, pour la vente d’un terrain derrière l’église, par l’Association diocésaine de Nîmes :il existe pour la mairie la possibilité de préempter, sur ce terrain, dans l’intérêt général, en temps que zone d’absorption des eaux pluviales descendants de La Pergue (lors de fortes pluies). Ce pourrait être aussi une réserve pour un nouvel habitat ou un parc avec éventuellement la mise en place d’éléments photovoltaïques.

La surface du terrain est de 1500m2 pour un prix de 50000€, ce qui équivaut à 35€ le m2, pour un terrain sur le travers. Mme Lucie MARTIN est un acheteur éventuel : Alexandre V. se propose de la rencontrer.

Objet de la préemption possible : flux des eaux pluviales à guider pour éviter les inondations. Alexandre V. fera passer les informations au fur et à mesure.

1. **Demande d’échange parcellaire d’Alain CAUSSE** ; refusée car tous les réseaux passent par la parcelle : on ne peut pas construire sur les réseaux existants. Photos et plans à l’appui.

Proposition d’échange de terrain : A. Causse a parlé de construire sur le mur de la rue du Serre, qui est tombé : les travaux sont à effectués par la commune.

1. **QUESTIONS DIVERSES :**
2. Règles de fonctionnement du Conseil Municipal Public :

* Dans la salle du foyer
* A huis clos en raison du COVID 19
* **Futures dates de réunion du CM** : Vendredi 28 Août 20H30, Vendredi 16 Octobre, Vendredi 13 Novembre, et Vendredi 11 décembre 2020.
* Retour des mails à l’expéditeur : en direction d’Alexandre ou mail de la mairie ; prendre l’habitude de confirmer la bonne réception d’un message reçu, sinon nous restons dans l’incertitude// à la question posée puisque pas de réponse veut dire acceptation, mais pas réponse à tous.
* Réunion extérieure en commission : faire Compte rendu, même court, au Conseil Municipal ;
* Règle de confidentialité des dossiers étudiés : discrétion de tous au sujet des délibérations prises ou débats en CM.
* Projet de diffusion par mail à la population, à propos des évènements communaux : adresses personnelles cachées; voir la CNIL, car gros chantier de surveillance et de suivi pour protection des données individuelles. Constitution de liste de diffusion par mail des informations (rappel des spectacles, des évènements, et des infos mairies) qui peuvent permettre aux habitants de ne pas oublier et aux résidents secondaires de s’organiser pour être présents (par exemple Dossier RGPD) .Ce serait bien de diffuser l’info dans les boites aux lettres avant fin juillet → Possibilité d’éditer un flyer, en direction des habitants, avec proposition de transfert des infos par mail. Ce projet n’est pas voté car demande à être rediscuté

1. **Cavaliers de la route du Sel** : les chevaux pourront s’abreuver sur la place lors de leur passage le dimanche 26 juillet. Barrières à prévoir ;
2. **Marché du 14 juillet 2020 :** souvenir pour les mariages célébrés sur la commune à rechercher ;

Pour laisser un souvenir au couple et améliorer la qualité de la célébration, possibilité de prévoir l’achat d’un bouquet de fleurs pour la mariée et d’offrir au couple un souvenir : proposition du livre de Luigi DE ZARLO de St Jean du Gard, « les grands causses » (25€) avec un message du Conseil municipal.

1. **samedi 29 aout 2020 : présentation publique du nouveau CM** avec apéritif et concert jazz-swing « les bonbons swingueurs » ; vérifier avec la Bonne Adresse si pas d’autre concert le même jour ; et sous réserve de pandémie COVID ;
2. **Assurance responsabilité civile pour maire et adjoints,** en cas de déplacements**; MAIF** pour Alexandre ; prise en charge par la commune pour le maire et les adjoints d’un montant de 100 €/an
3. **Déjections canines :** Alexandre a interpelé une passante indélicate sur la place et lui a demandé de ramasser les crottes laissées par son chien devant la fontaine.
4. **Plaintes** envers le fils d’IVONIC**, Victor Martin,** pour divagations des chiens, stationnement gênant et disputes bruyantes de couple/ un premier avertissement a été envoyé par Alexandre V.
5. **TOUR DE France : Jeudi 3 septembre à l’Espérou / mont Aigoual ;** les élèves de l’école pourront y aller → il faut prendre contact avec l’institutrice de Lanuejols.
6. **Dépôt sauvage d’Hydrocarbures** sur le dépôt des inertes au Centre de formation ; photos à l’appui ; Alexandre V. a exigé de la société Nicollin, responsable de cet évènement, qu’ils débarrassent les déchets déposés et décaissent le terrain souillé ;

**Fin de séance : 0h30**